#### SECTION 1 - IDENTIFICATION DU PRODUIT ET DE LA COMPAGNIE

Identificateur du produit/Nom

commercial: SANIBLEND CITRON, PRÊT À UTILISER

Code du produit/Identification interne: CCC DRTL

Usage du produit/Description: NETTOYANT - DÉSINFECTANT - DÉSODORISANT

Restrictions d'utilisations

Pour usage industriel, institutionnel et établissements alimentaires

seulement.

Identificateur du fournisseur initial:

Chemotec (PM) Inc.

8820 Place Ray Lawson

Anjou, Québec, Canada H1J 1Z2

Téléphone: (514) 729-6321; 1-800-729-6321

Numéro de téléphone d'urgence: (613) 996-6666 (CANUTEC)

# SECTION 2 - COMPOSITION / RENSEIGNEMENTS SUR LES INGRÉDIENTS

Ingrédients	No. CAS	% (poids)	ACGIH TLV	OSHA PEL
Chlorure d'alkyldiméthylbenzyle ammonium	68391-01-5	0.1-1	P/D	P/D
Chlorure d'alkyldiméthyléthylbenzyle ammonium	68956-79-6	0.1-1	P/D	P/D
Glycol éther du diéthylèneglycol et de monobutyle	112-34-5	5-10	P/D	P/D

Les concentrations réelles constituent un secret commercial.

#### **SECTION 3 - IDENTIFICATION DES DANGERS**

# Vue d'ensemble en cas d'urgence

Liquide jaune avec odeur de citron. . AVERTISSEMENT. Peut causer une irritation des yeux et de la peau.

## EFFETS POTIENTIELS SUR LA SANTÉ (Voir Section 11 pour plus de renseignements)

**Voie d'absorption :** Yeux, peau et ingestion.

**Yeux:** Peut causer une irritation qui peut être grave si non rincée rapidement

**Peau:** Un contact direct à court terme peut causer une irritation qui peut être grave si non rincée rapidement.

Inhalation: Irriation possibleIngestion: Peut être nocif ou fatal.

Effets de l'exposition prolongée

Un contact prolongé peut causer de la sécheresse et une irritation.

(chronique):

Conditions aggravées par exposition: Pas d'incidence connue.

Cancérogénicité : Voir PROPRIÉTÉS TOXICOLOGIQUES, Section 11.

Autres dangers sur la santé: Pour plus d'information, voir PROPRIÉTÉS TOXICOLOGIQUES, Section 11.

Impact potentiel sur l'environnement: Voir RENSEIGNEMENTS ÉCOLOGIQUES, Section 12.

### **SECTION 4 - PREMIERS SOINS**

#### Contact oculaire:

Rincer immédiatement à l'eau en écartant les paupières durant 15 minutes. Répéter. Si l'irritation persiste, consulter un médecin immédiatement

## Contact cutané:

Rincer à l'eau. Retirer les vêtements souillés et les laver avant de les remettre. Consulter un médecin si de l'irritation se manifeste.

### Inhalation:

Amener la personne à l'air frais. Consulter un médecin si le malaise persiste.

# Ingestion:

Si la personne est consciente, faire boire une grande quantité d'eau. Ne jamais faire boire une personne inconsciente. Ne pas faire vomir. Consulter un médecin immédiatement.

### SECTION 5 - PROCÉDÉS DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

## Risques d'incendie/conditions d'inflammabilité:

Non inflammable en conditions normales de manutention. Les contenants fermés peuvent éclater s'ils sont exposés à une chaleur excessive ou à des flammes en raison d'une accumulation de la pression interne.

Point d'éclair (méthode) : Aucun Limite d'inflammabilité inférieure (% par volume) : P/D Limite d'inflammabilité supérieure (% par volume) : P/D

Données sur l'explosivité - Sensibilité aux chocs: Non sensible.

Données sur l'explosivité - Sensibilité aux décharges électrostatiques: Probablement peu sensible.

Température d'auto-inflammation: P/D

**Moyens d'extinction:** Eau, mousse universelle, produits chimiques secs, dioxyde de carbone.

#### Procédés spéciaux de lutte contre l'incendie/équipement:

De la fumée ou des émanations irritantes peuvent se produire durant un incendie. Les pompiers qui combattent un incendie devraient porter un appareil de protection respiratoire autonome pour se protéger des produits irritants libérés lors de la combustion. Déplacer les contenants des lieux d'incendie s'il n'y a pas de danger. Un jet d'eau dirigé directement sur le produit génère beaucoup de mousse.

Fiche signalétique : DRTL SANIBLEND CITRON, PRÊT À UTILISER

## Produits de combustion dangereux:

Oxydes de carbone, oxyde d'azote, ammoniac et autres gaz de combustion irritants.

## SECTION 6 - MESURES EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTEL

## Protection personnelle:

Utiliser la protection personnelle appropriée (Voir Section 8).

#### Intervention en cas de déversement/nettoyage:

Porter les équipements protecteurs. Arrêter la fuite si vous pouvez le faire sans danger. Pomper le produit dans des contenants pour élimination ou éponger avec une matière absorbante et placer dans un contenant pour élimination. Compléter le nettoyage en rinçant à l'eau.

### Précautions environnementales:

Ne pas laisser le produit concentré se rendre à l'égout.

Matériaux interdits:

P/D

Procédures spéciales en cas de déversement: P/D

#### SECTION 7 - MANUTENTION ET ENTREPOSAGE

#### Procédures de manutention sécuritaire:

Avant de manipuler ce produit, il faut s'assurer que les mesures d'ingénierie sont bien contrôlées et que les exigences relatives à la protection personnelle et à l'hygiène sont respectées. Les travailleurs qui utilisent ce produit doivent avoir une formation en ce qui a trait aux risques associés à leur utilisation. Faire l'inspection des contenants pour y détecter les fuites avant la manutention. Étiqueter les contenants adéquatement. Éviter de respirer les vapeurs et brouillards. Tenir à l'écart de la chaleur et des flammes. Garder les contenants bien fermés lorsqu'ils ne sont pas utilisés. Ne pas utiliser avec des matières incompatibles telles les agents oxydants forts.

#### Exigences en matière d'entreposage:

Garder dans un contenant fermé hermétiquement, dans un endroit bien ventilé. Ne pas entreposer avec de la nourriture. Éviter le gel.

Matériaux spéciaux P/D

d'emballage:

# SECTION 8 - CONTRÔLES DE L'EXPOSITION ET PROTECTION INDIVIDUELLE

## Mesures d'ingénierie:

Aucune mesure spéciale dans les conditions normales d'utilisation.

### Protection des voies respiratoires:

Non requis pour des applications normales. Dans le cas d'un contact prolongé ou si les mesures d'ingénierie ne sont pas efficaces pour contrôler l'exposition du produit, porter un respirateur approprié. Dans les cas urgents comme fuites ou incendies, il faut avoir l'équipement adéquat disponible.

## Protection de la peau et autre équipement de protection:

Utiliser des gants imperméables (caoutchouc ou nitrile). Porter des bottes étanches en cas de contact prolongé avec un déversement.

## Protection des yeux / du visage:

Porter des lunettes à coques anti-éclaboussures pour manipuler des grandes quantités.

### Commentaires sur l'hygiène générale:

GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS. Éviter tout contact avec les yeux. Ne jamais manger, boire ou fumer près des postes de travail. Une bonne hygiène est recommandée après l'utilisation de ce produit.

Limites d'exposition permises: Consulter la Section 2 pour connaître les limites d'exposition des ingrédients.

Fiche signalétique : DRTL SANIBLEND CITRON, PRÊT À UTILISER

# SECTION 9 - PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

État physique, couleur et odeur: Liquide jaune avec odeur de citron

Couleur : Jaune Odeur citron

Point de fusion/congélation:Approximativement 0Point d'ébullition:Approximativement 100

Inflammabilité : N/A Limite d'inflammabilité supérieure et inférieure : N/A

Point éclair: Aucun jusqu'à ébullition

Température d'auto-inflammation: N/A

**pH:** Approximativement 12 **Viscosité:** < 100 cps @ 25 °C

Solubilité: Miscible Coefficient de partage n-octanol/eau N/A

**Tension de vapeur** Approximativement 20 mm Hg (eau)

Densité relative 1,0 g/cm³ @ 20 °C

**Densité de vapeur** Approximativement 0.6 (eau)

Caractéristiques des particules : N/A

## SECTION 10 - DONNÉES SUR LA RÉACTIVITÉ ET STABILITÉ

#### Stabilité et réactivité :

Stable à la température de la pièce, dans des conditions normales de manutention et d'entreposage.

Polymérisation: Aucune polymérisation possible.

Conditions à éviter :

Éviter les agents oxydants forts.

# Matières incompatibles :

Éviter les agents oxydants forts et les acides.

## Produits de décomposition dangereux :

Oxydes de carbone, oxydes d'azote, ammoniac et autres gaz irritants

#### SECTION 11 - PROPRIÉTÉS TOXICOLOGIQUES

**Données** La DL<sub>50</sub> calculée pour ce produit est supérieure à 5,000 mg/kg, (oral, rat); aucun de nos **toxicologiques:** produits n'est testé sur des animaux.

Ingrédient	DL <sub>50</sub> (voie, animal)	CL <sub>50</sub> # heures (animal)
Alkyl dimethyl benzyl ammonium chloride	300 mg/Kg (oral, rat)	P/D
Alkyl dimethyl ethylbenzyl ammonium chloride	Environ 50-500 mg/kg (oral, rat)	P/D
Glycol éther du diéthylèneglycol et du monobutyle	3384 mg/kg (oral, rat)	P/D

Voir Section 3 pour plus de renseignements.

Cancérogénicité: Aucun ingrédient n'est énuméré par IARC, ACGIH, NTP et OSHA comme étant

#### Fiche signalétique : DRTL SANIBLEND CITRON, PRÊT À UTILISER

soupçonné d'être cancérigène.

Tératogénicité, mutagénicité et autres effets sur la reproduction : P/D

Sensibilisation de la peau : P/D
Sensibilisation des voies respiratoires : P/D
Matières synergiques : P/D
Autres dangers importants: P/D

## SECTION 12 - RENSEIGNEMENTS ÉCOLOGIQUES

Impact sur l'environnement : Ne pas laisser le produit concentré se rendre à l'égout.

Caractéristiques environnementales importantes : Aucune autre information pertinente trouvée.

Toxicité pour les organismes aquatiques : Il n'existe pas de donnée de test pour ce produit.

## **SECTION 13 - ÉLIMINATION DES DÉCHETS**

## Conditions d'entreposage et de manutention :

Entreposer les matières pour élimination tel qu'indiqué à la section Manutention et entreposage (Section 7).

### Méthodes d'élimination :

Disposer selon les règlements fédéraux, provinciaux et municipaux.

### **SECTION 14 - RENSEIGNEMENTS RELATIFS AU TRANSPORT**

## Renseignements sur le transport de marchandises dangereuses (TMD) au Canada :

Appellation Non Réglementé

réglementaire:

Classe S/O Numéro UN: S/O Groupe d'emballage: S/O Cas spécial: S/O

## SECTION 15 - RENSEIGNEMENTS SUR LA RÉGLEMENTATION

## Au Canada

### **Renseignements SIMDUT:**

Le produit est réglementé en tant que désinfectant. Non réglementé par le SIMDUT.

Classification SIMDUT: Non réglementé par le SIMDUT. Information CEPA: Tous les ingrédients se retrouvent sur la LIS

**Autres informations** 

Cotes du HMIS: 0 Minimal 1 Légère 2 Modéré 3 Sérieux 4 Sévère

Santé:

Inflammabilité: 1
Réactivité: 1

**Protection Personnelle:** (Voir section 8.)

Cotes de la NFPA: 0 Minimal 1 Légère 2 Modéré 3 Sérieux 4 Sévère

Feu: 1
Réactivité: 1
Danger spécifique: Aucun

#### **SECTION 16 - AUTRES RENSEIGNEMENTS**

Préparée par: Chemotec (PM) Inc.
Numéro de téléphone: (514) 729-6321
Date: 2023-06-15

Références:

- 1. Les informations fournies par le fournisseur et/ou le fabricant.
- 2. ACGIH, Threshold Limit Values and Biological Exposure Indices for 2006.
- 3. International Agency for Research on Cancer Monographs, 2004.

#### Abréviations:

ACGIH American Conference of Governmental Industrial Hygienists

CAS Chemical Abstract Service

CEPA Canadian Environmental Protection Act

CL Concentration létale

cps Centipoises DL Dose létale

HMIS Hazardous Material Information System HSDB Hazardous Substance Data Bank

IARC International Agency for Research on Cancer

LIS Liste intérieure des substances

NFPA National Fire Protection Association Health

NIOSH National Institute for Occupational Safety and Health

NTP National Toxicology Program (U.S.A.)

OSHA Occupational Safety and Health Administration (U.S.A.)

P/D Pas Disponible

PEL Permissible Exposure Limit

S/O Sans Objet

SIMDUT Système d'information sur les matières dangereuses utilisées au travail

TLV Threshold Limit Value

Fin de la fiche signalétique